

Eidg. Departement des Innern (EDI)

22.06.2005 - 08:31 Uhr

Le Conseil fédéral soutient la sauvegarde des fonds d'Archives et de Bibliothèques

(ots) - Le Conseil fédéral a approuvé un nouveau crédit de 10 millions de francs pour assurer la continuation de la désacidification en masse des documents historiques de la Confédération jusqu'en 2010. Ainsi les fonds des Archives fédérales et de la Bibliothèque nationale menacés par l'acidité du papier pourront être sauvés.

Le problème de l'acidité du papier est connu depuis longtemps. Le procédé utilisé permet de traiter 120 tonnes de papier par année et ainsi de prolonger de 150 ans au moins la durée de vie des documents.

Les documents d'Archives et de Bibliothèques sont, depuis le 19ème siècle, en papier acide qui risque de s'altérer. L'approbation du crédit par le Conseil fédéral permet d'assurer le traitement nécessaire des documents de la Confédération pour les cinq prochaines années. Sans cette mesure, les documents en question seraient à jamais perdus.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR

Service de presse et d'information

Renseignements :

Archives fédérales suisses
Célia Francillon, resp. communication

Archivstrasse 24
3003 Berne
Tél : +41 31 322 84 99
Natel : +41 79 502 20 77
E-mail : celia.francillon@bar.admin.ch
Web: www.bar.admin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100492142> abgerufen werden.